



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Communiqué de presse

Amiens, le 24 mars 2017

**Jeudi 23 mars 2017 à Beauvais
au lycée Paul Langevin**

**Troisième Trophée de l'innovation
LAUREATS POUR L'OISE**

Valérie Cabuil, recteur de l'académie d'Amiens, chancelier des universités, a présidé la cérémonie de remise des prix du trophée de l'innovation pour les projets du département de l'Oise. Cette manifestation illustre la volonté politique de l'Education nationale de promouvoir l'innovation, ainsi que son dynamisme dans l'académie d'Amiens.

Quatre catégories d'innovations et un prix « coup de cœur » ont été primées :

Dans la catégorie « **Prise en compte de la diversité des élèves** » :

Ex æquo : Projet : « *Dispositif Relais Interne* »
Porté par **le collège Jean Moulin de Formerie**
Projet : « *l'Hélico de Vinci* »
Porté par **le lycée Langevin de Beauvais**

Dans la catégorie « **Les démarches pédagogiques innovantes** » :

Ex æquo : Projet : « *les tâches complexes* »
Projet porté par **le collège Berthelot de Nogent sur Oise**
Projet : « *WEBRADIO* »
Projet porté par **le collège Prévert de Chambly**

Dans la catégorie « **Le vivre ensemble et les relations avec les partenaires** »

Ex æquo : Projet : « *Bien-être au collège Dolto* »
Projet porté par **le collège Françoise Dolto de Lamorlaye**
Projet : « *Happy Culture* »
Projet porté par **la cité scolaire de Noyon**

Dans la catégorie « **Les élèves au cœur du projet** »

Ex æquo : Projet : « *Contes animés* »
Projet porté par **l'école Hammel de Compiègne et le collège Monod de Compiègne**
Projet : « *Café gourmet intergénérationnel* »
Projet porté par **le collège Georges Sand de Beauvais**

Dans la catégorie « **Coup de cœur du Jury** »

Ex æquo : Projet : « *Sciences en scène* »
Projet porté par **l'école Charpak de Nogent sur Oise**
Projet : « *Un temps commun pour le cycle 3* »
Projet porté par **le Réseau d'Education Prioritaire de Creil**

Une politique ministérielle en faveur de l'innovation éducative

L'innovation constitue un facteur clé pour construire l'école de demain : c'est sur la base de ce constat que le ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a ouvert avec détermination ce nouveau chantier dans le cadre de la refondation de l'Ecole.

Cet engagement c'est notamment traduit par l'installation du Conseil national de l'innovation pour la Réussite éducative (CNIRE). Ce conseil, présidé par le sociologue Didier LAPEYRONNIE, comprend 40 membres qui représentent l'ensemble des parties prenantes de la réussite éducative : acteurs institutionnels, mais aussi militants associatifs, représentants du monde économique, ainsi que des experts dans différents domaines liés à l'innovation. Il a pour mission de favoriser l'esprit d'innovation et la mutualisation des bonnes pratiques en matière d'éducation.

Une pratique innovante est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire. Prenant appui sur la créativité des personnels et de tous les élèves, une pratique innovante repose également sur une méthodologie de conduite du changement. Enfin, l'établissement de partenariats permet à l'équipe d'enrichir son action grâce aux ressources de son environnement social et économique.

C'est la combinaison de chacun de ces différentes caractéristiques qui fait d'une action éducative une pratique innovante. Dès lors, l'innovation devient un levier de changement pour la réussite des élèves.

L'innovation dans l'académie d'Amiens

Le CARDIE*, Rectorat de l'académie d'Amiens organise le Trophée de l'innovation pour la troisième année, afin de valoriser et rendre visible les expériences pédagogiques innovantes des enseignants dans les établissements scolaires. C'est également l'occasion de pouvoir échanger et de créer un véritable réseau de l'innovation au sein de l'académie. Il est organisé **par département**.

L'innovation constitue en effet un facteur clé pour construire l'école de demain : c'est sur la base de ce constat que le Ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a ouvert avec détermination ce chantier dans le cadre de la refondation de l'Ecole.

L'innovation permet de développer une grande ambition pour l'Ecole : il s'agit non seulement de renforcer l'efficacité des apprentissages, mais aussi de redynamiser le dialogue entre l'Ecole et les parents, les collectivités territoriales et le secteur associatif.

Les prix du Trophée de l'innovation constituent donc une reconnaissance, au-delà des lauréats, pour tous ceux qui se sont engagés dans une démarche innovante. Ils ont pour objectif de mettre en valeur les expériences originales et les bonnes pratiques. Ils traduisent aussi l'idée que la réussite éducative se déploie dans le cadre d'une Ecole ouverte sur son environnement, d'une Ecole ouverte aux familles et aux parents d'élèves, en particulier lorsqu'il s'agit des plus modestes, et surtout d'une Ecole qui prend pleinement en compte, pour chacun de nos élèves, l'ensemble du développement de la personne.

Parce qu'innover ou expérimenter nécessite de modifier sa posture professionnelle, les équipes ont l'occasion lors de cette manifestation de faire connaître leur action, de les valoriser et d'être soutenues.

* CARDIE Cellule académique à la recherche, au développement, à l'innovation, à l'expérimentation.